



ECOLE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

Le lundi 7 décembre 2015 A l'occasion de sa venue en France dans le cadre de la COP 21,

La secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang LIU a rendu visite à l'ENAC

Le lundi 7 décembre au matin, la secrétaire générale de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) Madame Fang Liu a été reçue par Monsieur Philippe Crebassa, Directeur adjoint de l'ENAC.

Il lui a présenté l'ENAC et ses activités, notamment les formations à l'international, les partenariats avec les organisations internationales, les programmes de recherche ainsi que les actions de l'ENAC pour le programme « No country Left Behind » (*).

M. Yannick Jestin, lui a présenté les activités de l'ENAC sur les drones et en particulier le travail effectué par l'ENAC sur l'insertion des drones dans la circulation aérienne.

M Raïlane Benhacène, responsable du programme Interface Homme Machine aéronautiques, lui a présenté les expérimentations en cours à l'ENAC afin d'optimiser le roulage des avions sur les aéroports, notamment par l'usage de robots tracteurs autonomes.

Madame Fang Liu et Monsieur Philippe Crebassa ont par la suite signé un accord qui permettra aux élèves de l'ENAC d'effectuer des stages dans la très prestigieuse Organisation Internationale de l'Aviation Civile.

A l'issue de sa visite, Mme Liu a confié qu'elle attendait depuis très longtemps de visiter l'ENAC, plus grande université aéronautique en Europe, dont la réputation internationale et l'excellence des formations délivrées lui ont valu d'être reconnue comme un centre régional d'excellence par l'OACI .

*La campagne « Aucun pays laissé de côté » (NCLB) met en lumière les efforts déployés par l'OACI pour aider les États à mettre en œuvre ses normes et pratiques recommandées (SARP). Elle vise principalement à mieux harmoniser la mise en œuvre des SARP à l'échelle mondiale afin que tous les États puissent profiter des avantages socio-économiques de la sûreté et de la fiabilité du transport aérien

L'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC), l'école de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) sous tutelle du Ministère du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), rassemble des activités de formation et de recherche en ingénierie aéronautique, navigation aérienne et pilotage avions.

Chaque année l'ENAC accueille plus de 3000 élèves répartis sur ses campus français et étrangers dans 30 programmes de formation et 3500 stagiaires au titre de la formation continue.

Preuve de son rayonnement international, ses 22 000 anciens élèves se rencontrent dans une centaine de pays et sur les 5 continents. Par son dimensionnement, ses moyens humains et pédagogiques, l'ENAC est aujourd'hui la 1^{ère} école aéronautique européenne. En savoir plus : www.enac.fr.